

PHOTOGRAPHIE - Année 2024/2025

Madame, Monsieur,

Vous suivrez à la rentrée une formation en **PHOTOGRAPHIE** au Campus des Métiers et de l'Entreprise, le Pôle de Formation Professionnelle de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Seine-Saint-Denis.

Nous vous remercions, vous et votre entreprise pour votre confiance.

Vous bénéficierez de l'expertise et de l'expérience **de professionnels en Photographie**.

Pour votre formation, le détail de votre matériel est listé ci-après.

Il est obligatoire au bon déroulement de votre formation, il vous est donc demandé d'acquérir celui-ci dès la rentrée.

- Un appareil photo avec une focale standard ou un zoom TRANSTANDARD ;
- Une carte SD ;
- Un lecteur de carte SD
- Un disque dur portable ;
- Une calculatrice (hors téléphone) ;
- Un câble de connexion pour prises de vue connecté dédié à votre boîtier ;
- Un portfolio format A3

Matériel non obligatoire

- Un ordinateur
- Une licence Photoshop /LIGHTROOM CLASSIC

Matériel de cours

- Feuilles petits carreaux 21 x 29,7
- 4 stylobilles de différentes couleurs
- 1 porte-mine (2B - HB - 2H)
- 1 gomme

Un forfait 1^{er} équipement éligible à l'aide, vous permettra de cofinancer vos dépenses, nous vous demandons de conserver précieusement les factures d'achats à vos noms et prénoms.

Une question ?

Contactez Mme NORDIN par email regine.nordin@cma-idf.fr ou **06.25.93.86.86**